



Cabinet du Maire

Votre interlocuteur : Franck HEYDE-BETANCOURT
Courriel : franck.heyde-betancourt@blois.fr
Tél. : 02.54.44.50.12
Réf. : MG/FHB/spc – 2015/0144

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
55, rue du faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

Blois, le 23 décembre 2015

Monsieur le Président de la République,

Cher François,

Il y a quelques semaines la Cour d'Assise de Blois prononçait en appel une peine de dix ans de prison à l'encontre de Mme Jacqueline Sauvage.

Cette sentence fait depuis l'objet d'une mobilisation citoyenne appelant à votre droit exclusif de gracier Mme Sauvage et je souhaite, par la présente, Monsieur le Président de la République, m'associer à cette supplique.

La chancellerie examine semble-t-il ce dossier et c'est déjà un premier pas, mais il faut aller plus loin. Au-delà du drame familial et personnel vécu par Mme Sauvage se pose plus largement la question des violences intra-familiales et conjugales dont trop de femmes sont encore victimes dans notre pays. 118 femmes sont mortes l'an dernier des suites de ces violences. C'est inacceptable dans une société moderne et simplement civilisée.

Des années durant, plusieurs fois par jour, les coups, les assauts, les maltraitances succèdent aux violences et cette domination physique est encore trop souvent synonyme de domination psychologique. Les victimes subissent, souffrent et se taisent. Par peur, d'hébétude ou simplement par souci de protéger le reste de l'entourage, elles prennent sur elles, au dedans d'elles-mêmes et notre société parfois par lâcheté, mais aussi souvent par incapacité à mettre des mots voire par méconnaissance des dispositifs d'alerte, s'en trouve complice.

.../...

Quelques fois et c'est le cas de Mme Sauvage après avoir souffert tant et plus il ne reste rien sauf ce moment qui a conduit cette victime à n'en plus pouvoir et aller jusqu'à cette extrémité que la Cour a condamnée. N'y avait-il pourtant pas légitime défense après des actes de torture des années durant répétés ? N'y avait-il pas légitime défense quand le quotidien de Mme Sauvage n'était fait que de violence et de haine subies ?

La société doit s'emparer de cette question et je me réjouis que le parlement puisse être amené à se prononcer soit dans le cadre d'une proposition de Loi soit dans celui du projet de Loi « Justice du XXIe siècle » sur ce sujet essentiel pour notre société.

Par la présente et comme de nombreux Français, je vous remercie de bien vouloir accorder à Mme Sauvage votre grâce présidentielle et d'accélérer le combat collectif que nous devons mener contre les violences faites aux femmes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de ma très haute considération.

Amitié .

**Le Maire de Blois,
1^{er} Vice-Président de la Région
Centre-Val de Loire**



Marc GRICOURT